

Mission Maternelle 73

Chambéry, le 20.06.2026

Affaire suivie par :
Isabelle DEBREUVE – IEN Chambéry 1
IEN Préélémentaire de Savoie

Le Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale

DSDEN de la Savoie, 131 avenue de Lyon
73 018 CHAMBÉRY
Tél : 04.79.69.96.82
Mél : ce.dsden73@ac-grenoble.fr

A
Mesdames les Directrices,
Messieurs les Directeurs d'école
Mesdames les enseignantes,
Messieurs les enseignants

Note de service départementale

Objet : Rappel du cadre institutionnel de travail, spécifique à l'école maternelle, et de l'actualité pour cette rentrée 2026

- Circulaire de rentrée 2026-2027 : publiée au BO n° 19 du 7 mai 2026, elle fixe les priorités autour des missions d'« instruire et protéger ».
- Programme d'enseignement de l'école maternelle (cycle 1) : publié au BO n° 19 du 7 mai 2026, applicable à la rentrée 2026, avec le préambule et les domaines d'apprentissage du cycle 1.
- Éduscol – J'enseigne au cycle 1 : page de ressources officielle pour l'accompagnement des programmes de l'école maternelle.
- Arrêté du 21 octobre 2024 relatif aux programmes d'enseignement : il fixe notamment les programmes du langage oral et écrit et des premiers outils mathématiques en maternelle, applicables à la rentrée 2025-2026.

La rentrée 2026 s'inscrit dans les orientations fixées par la **circulaire de rentrée 2026-2027**, qui rappelle la mission de l'École d'« **instruire et protéger** » et confirme la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux, au bien-être des élèves et à la qualité du climat scolaire.

L'école maternelle constitue une école à part entière, fondée sur des apprentissages explicites, progressifs et adaptés au développement de l'enfant. Elle vise à donner à chaque élève les moyens d'entrer dans les apprentissages dans un cadre sécurisant, structurant et bienveillant.

Les équipes veilleront à inscrire leur action dans une lecture claire des programmes, en portant une attention particulière à la progressivité des apprentissages, à la différenciation pédagogique et à la cohérence des pratiques au sein de l'école. Pour rappel, les modalités d'enseignement au cycle 1 reposent notamment sur le jeu, la résolution de problèmes, l'entraînement et la mémorisation.

1. Programme de l'école maternelle

Recommandations pédagogiques

1.1 Le langage occupe une place centrale à l'école maternelle, car il constitue à la fois un objet d'apprentissage et un instrument au service de tous les autres apprentissages. Les nouveaux programmes du cycle 1 réaffirment l'importance du développement et de la structuration du langage oral et écrit, en invitant les équipes à multiplier les situations de compréhension, de prise de parole, de reformulation, d'enrichissement lexical et de premiers usages de l'écrit. Dans le prolongement de la circulaire de rentrée 2026, qui fait de **la maîtrise du langage une priorité de l'année scolaire**, il convient de proposer des activités explicites, progressives et régulières, permettant à chaque élève d'entrer dans une parole plus précise, plus riche et plus structurée, dans un cadre sécurisant et exigeant. Le travail sur le langage en maternelle ne se limite pas à l'enrichissement du lexique : il implique également une attention soutenue à **l'articulation et à la syntaxe**. L'articulation doit être travaillée dans des situations quotidiennes de parole, en veillant à une prononciation claire, à la mobilisation correcte des sons de la langue et à une parole suffisamment intelligible pour être comprise de tous. La syntaxe, quant à elle, se construit progressivement à travers des échanges réguliers, des reformulations de l'enseignant, des phrases modèles, la mise en mots des actions, la narration d'événements vécus et la verbalisation de procédures. Il convient d'offrir aux élèves des situations riches et répétées pour produire des énoncés de plus en plus longs, précis et organisés, afin de soutenir la structuration de la pensée et l'entrée dans l'écrit.

1.2 Eveil à la diversité linguistique : Le guide rappelle que, dès la maternelle, il est important d'ouvrir les enfants à la pluralité des langues, des sons et des cultures qui les entourent. Cette démarche vise à développer leur curiosité, leur écoute et leur sensibilité

aux langues, tout en valorisant les parcours linguistiques des élèves et de leurs familles. Dans cette perspective, **les approches plurielles** prennent tout leur sens. Elles permettent de relier les langues entre elles, de comparer, reconnaître et observer leurs points communs et leurs différences, sans viser un apprentissage formel de plusieurs langues. **Le diamant langagier** constitue alors un outil intéressant pour rendre visibles les répertoires linguistiques des enfants et nourrir une posture positive envers le plurilinguisme. L'éveil à la diversité linguistique ne se limite pas à faire entendre d'autres langues : il s'agit aussi de **construire une école plus inclusive, qui considère les langues de chacun comme des ressources pour apprendre, communiquer et grandir ensemble.**

Ressources	Utilité principale	Lien
J'enseigne au cycle 1	Page d'entrée générale avec les repères pour mettre en œuvre les programmes et accéder aux ressources par domaine.	J'enseigne au cycle 1
Développement et structuration du langage oral et écrit	Ressources directement liées au domaine langage, avec des repères pour la classe et des pistes de mise en œuvre.	Ressources cycle 1 – langage oral et écrit
Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle	Guide fondamental centré sur l'enseignement explicite du lexique, avec des démarches et des exemples de séquences.	Guide vocabulaire à l'école maternelle
Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle	Guide fondamental pour la liaison entre oral et écrit, très utile pour la GS.	Guide lecture-écriture à l'école maternelle
Éveil à la diversité linguistique en maternelle	Ressource intéressante pour travailler l'ouverture aux langues et la conscience des formes linguistiques.	Éveil à la diversité linguistique en maternelle
Ressources et livrets d'accompagnement cycle 1	Ressources proposées sur Éduscol pour aider à construire des progressions en PS, MS et GS.	Ressources et livrets d'accompagnement cycle 1
Ressources pour l'oral au cycle 1	Fiches et démarches autour des comptines, formulettes, jeux de doigts, coin regroupement et dictée à l'adulte.	Ressources pour l'oral au cycle 1

1.3 Construire le nombre pour construire le monde est un des enjeux de l'école maternelle. En mathématiques au cycle 1, les apprentissages s'appuient sur une démarche progressive qui conduit l'élève du concret vers l'abstraction.

A 3 ans, l'élève a besoin de manipuler avant tout. Il découvre les quantités, les formes, les grandeurs et les premiers classements par l'action concrète : toucher, déplacer, regrouper, comparer, remplir, construire. La représentation reste très proche du réel : l'enfant peut montrer, pointer, choisir une image ou un objet, mais il n'est pas encore dans une abstraction stabilisée, d'où l'importance de limiter le travail sur photocopies.

Vers 4 ans, l'élève commence à représenter davantage ce qu'il a manipulé. Il peut dessiner une collection, reconnaître une constellation, associer une quantité à une image ou commencer à évoquer une situation avec des traces écrites très simples. La manipulation reste indispensable, mais elle s'accompagne de premières mises à distance du réel, avec un début de verbalisation des procédures.

A 5 ans, l'élève entre progressivement dans une forme d'abstraction. Il sait mieux comparer des quantités sans tout recompter, reconnaître et utiliser le nombre comme outil, expliquer une procédure et mobiliser des représentations plus stables, comme les doigts, les constellations, les schémas ou les écritures chiffrées. Les allers-retours entre manipuler, représenter et verbaliser restent essentiels pour consolider les apprentissages.

En maternelle, la progression mathématique s'organise de façon graduée : en petite section, l'élève construit les premiers savoirs par la manipulation concrète ; en moyenne section, il commence à représenter ce qu'il a expérimenté ; en grande section, il accède progressivement à des raisonnements plus abstraits, en s'appuyant sur des représentations stables et sur la verbalisation. Cette progression suppose des situations répétées, variées et adaptées à l'âge des élèves, afin de permettre à chacun de passer du faire au comprendre.

Ressources	Apports pour la démarche	Lien
Cycle 1 – manipulation, représentation, abstraction, verbalisation	Présente clairement le triptyque et le rôle des représentations intermédiaires.	Structure programmes cycle 1
Démarche manipuler-verbaliser-abstraire	Explique le passage du concret au symbolique et l'importance de la verbalisation.	La démarche manipuler-verbaliser-abstraire
Progressivité des quantités PS-MS-GS	Donne des repères précis de progression par niveau pour les nombres et le dénombrement.	Approche des nombres et des quantités

1.4 L'EVAR pour « instruire et protéger »

En école maternelle le programme EVAR s'inscrit dans une démarche progressive et adaptée au développement des jeunes enfants. - **En petite section**, l'attention est portée en priorité sur la reconnaissance des émotions, l'identification de soi, la découverte des règles de vie collective, le respect de l'intimité et la construction d'un climat sécurisant.

- **En moyenne section**, les élèves sont amenés à mieux verbaliser leurs ressentis, à comprendre les besoins et les émotions d'autrui, à commencer à distinguer ce qui relève de la sphère personnelle et de la relation aux autres, et à consolider les attitudes de respect, d'écoute et de coopération.

- **En grande section**, le travail s'approfondit autour de la capacité à exprimer plus précisément ses émotions et ses besoins, à comprendre les notions de consentement, de respect du corps, d'égalité entre filles et garçons et de relations harmonieuses, tout en préparant les élèves à des échanges plus structurés et à une meilleure compréhension des situations sociales qu'ils rencontrent.

Dans toutes les classes, ces apprentissages prennent appui sur des situations ordinaires de la vie scolaire, sur le langage, les albums, les jeux, les rituels et les échanges collectifs, **dans un cadre explicite, bienveillant et protecteur.**

Ressources	Utilité principale	Lien
Programme EVAR – école maternelle	Programme national pour le cycle 1, consultable sur la page Éduscol.	Accéder au programme
Livret d'accompagnement "avant 4 ans"	Premier livret d'accompagnement publié pour la maternelle, avec une annexe.	Accéder au livret
Fiches repères et FAQ	Ressources d'appui pour la mise en œuvre pédagogique et la clarification du cadre.	Accéder aux repères
Documents de communication pour les familles	Flyers et supports explicatifs pouvant être transmis aux parents.	Accéder aux documents familles
Savoie Educ – fiche repère EVAR de l'espace maternelle 73	Ressource utile pour la mise en œuvre en cycle 1.	Accéder à la fiche repère

1.5 Le regroupement, un temps d'enseignement à part entière

Le regroupement en maternelle ne doit pas être considéré comme un simple temps d'attente ou de transition, mais comme un véritable levier pédagogique au service des apprentissages. Bien conçu, il permet de partager des moments collectifs, de construire une culture commune, de développer l'écoute, la prise de parole et le respect des règles de communication, tout en offrant des temps de découverte, de langage, de mémorisation et de structuration des connaissances. **Il convient de l'organiser de manière souple et évolutive**, en fonction des objectifs visés, **de l'âge des élèves** et des besoins du groupe, afin de maintenir leur attention et de favoriser leur engagement. Un regroupement efficace repose sur un cadre clair, un aménagement confortable, des modalités variées et une attention particulière à l'équité de participation de chaque enfant.

Le regroupement en maternelle doit être pensé comme un temps **court, ciblé et équitable**, et non comme un moment durant lequel tous les élèves restent assis sans nécessité. La fiche « [des clés pour des regroupements efficaces et équitables](#) » rappelle que cet espace doit être construit progressivement, qu'il doit répondre à un objectif pédagogique clair, et **qu'il ne convient pas d'y mobiliser systématiquement l'ensemble du groupe**, surtout avec les plus jeunes. Chez les enfants de 3 ans, en particulier, un regroupement trop long, trop fréquent ou mal adapté peut vite devenir contre-productif : fatigue, agitation, perte d'attention, difficulté à comprendre la consigne ou à rester disponible. Le regroupement devient alors un véritable levier d'apprentissage lorsqu'il suscite la curiosité, favorise la prise de parole, permet de construire une culture commune et s'inscrit dans des temps adaptés à l'âge et aux besoins du groupe.

1.6 Enseigner explicitement en s'appuyant sur 4 modalités d'apprentissages en Maternelle

L'enseignement explicite trouve pleinement sa place à l'école maternelle lorsqu'il permet de rendre les apprentissages visibles, lisibles et accessibles à tous les élèves. En s'appuyant sur les quatre modalités d'apprentissage du cycle 1, l'enseignant explicite l'objectif visé, la procédure attendue, le vocabulaire à mobiliser, les règles de réussite et les critères d'attention. **Apprendre en jouant** permet à l'enfant d'entrer dans l'activité de manière motivante, en donnant du sens aux situations proposées et en favorisant l'interaction. **Réfléchir et résoudre des problèmes concrets** conduit l'élève à chercher, comparer, anticiper, tester et ajuster ses réponses, en développant une véritable posture d'apprenant. **S'exercer** rend possible l'automatisation progressive de certaines procédures grâce à des reprises fréquentes, courtes et significatives, tandis que **se remémorer et mémoriser** permet de stabiliser les acquis, de revenir sur ce qui a été appris et de réinvestir les connaissances dans de nouveaux contextes. Cette démarche, qui consiste à dire, montrer, faire dire, faire faire puis faire réutiliser, sécurise particulièrement les élèves les plus fragiles tout en soutenant l'autonomie progressive de chacun. À l'école maternelle, enseigner explicitement ne signifie pas rigidifier les situations d'apprentissage, mais au contraire leur donner du sens, dire et montrer précisément à l'élève ce qui est attendu de lui afin de structurer les expériences vécues pour passer du faire pour faire au faire pour apprendre. <https://podeduc.apps.education.fr/video/149682-isabelle-debreuve-enseignement-explicite-en-maternellemp4/>

2. Accueillir les enfants et leur famille en maternelle

Les éléments présentés dans la note de préparation de rentrée du 12 mai 2023, restent en vigueur, à savoir :

2.1. L'accueil échelonné :

L'accueil échelonné doit être organisé, dans la mesure du possible et de préférence dès le mois de juin pour les enfants déjà inscrits, afin de préparer la rentrée scolaire. Il peut prendre la forme de courts temps de présence en classe avec les autres élèves, sous la responsabilité de leurs parents ou du mode d'accueil collectif dont ils relèvent, puis, à la rentrée, sur les premiers jours de reprise, sous réserve de l'accord des familles. **Seuls les enfants de toute petite et petite section peuvent bénéficier d'un accueil échelonné, au plus tard sur la semaine de rentrée** ; tous les autres élèves doivent être présents dès le premier matin de classe.

Cet accueil progressif constitue un temps essentiel du parcours de l'enfant : il permet à chacun, ainsi qu'à sa famille, de disposer du temps nécessaire pour être accueilli, entendu, rassuré et informé. Il favorise l'installation d'une relation de confiance entre l'école, l'enfant et ses parents, et accompagne dans de bonnes conditions la première séparation. Il permet également aux enseignants de proposer une prise en charge plus individualisée des élèves, particulièrement attentive à leurs besoins et à leur sécurisation affective. Un livret d'accueil, remis aux familles lors de l'admission et présentant simplement l'environnement scolaire, les horaires, l'organisation de la journée et les adultes de l'école, peut utilement compléter ce dispositif.

2.2 Aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle

L'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section peut être accordé à la demande des responsables légaux de l'enfant, conformément au cadre réglementaire en vigueur. Il ne peut concerner que les temps de classe de l'après-midi. En pratique, il conviendra de privilégier un aménagement limité dans le temps, le plus souvent jusqu'aux vacances d'automne, voire, pour certains enfants, jusqu'aux vacances de Noël afin de respecter leur rythme d'adaptation. À partir du mois de janvier, sauf situation exceptionnelle, tous les élèves de petite section devront fréquenter l'école le matin et l'après-midi. Par ailleurs, un second accueil en début d'après-midi peut être organisé pour les enfants qui reviennent de leur domicile après la sieste ; **cette modalité doit être prévue dans le règlement intérieur de l'école**. Cette souplesse, pensée dans l'intérêt de l'enfant, s'inscrit dans une logique d'accompagnement progressif de la séparation et de sécurisation des premiers temps de scolarisation, telle qu'elle est rappelée dans les ressources départementales, notamment Savoie Educ.

2.3. La continence

Aucun document attestant de la propreté de l'enfant n'est requis pour son inscription à l'école. Refuser l'accueil d'un enfant en raison d'un défaut de propreté constitue une discrimination et n'est donc pas conforme au droit. Néanmoins, en dehors d'un PAI, le port de couches n'a pas vocation à être maintenu à l'école. Les accidents peuvent survenir et doivent être accompagnés avec bienveillance, à l'aide de vêtements de rechange fournis par la famille, sans culpabilisation ni dramatisation, dans une parole explicative et rassurante. Il convient également de veiller à proposer à chaque enfant des passages réguliers aux toilettes afin de les amener à l'acquisition progressive de son autonomie.

3 : Se former, s'informer en maternelle

De nombreux outils ont été conçus par le groupe départemental pour accompagner la scolarisation au cycle 1. Le site Savoie Educ constitue un appui précieux, à la fois pour préparer la rentrée en école maternelle et pour soutenir les pratiques tout au long de l'année. Vous y trouverez des fiches repères et des ressources concrètes concernant l'accueil, l'aménagement du temps de présence, la collation, la continence, la récréation, les regroupements, la médiation langagière, la collaboration avec les ATSEM, l'autonomie des élèves et l'aménagement des espaces de classe. Le site met également à disposition les replays des webinaires proposés par la mission, autour de thématiques essentielles pour l'école maternelle — EVAR, langage, articulation, fonctions exécutives, jeu, comportements, sommeil et apprentissages — ainsi qu'EMOTIMAT, un livret pédagogique adossé à la recherche et consacré à l'enseignement des émotions en maternelle. L'ensemble de ces ressources vise à accompagner les équipes, à sécuriser les organisations et à offrir aux jeunes enfants un cadre d'apprentissage cohérent, bienveillant et propice à leur épanouissement et à leur réussite. Nous souhaitons à tous les élèves, à leurs familles et aux équipes une très belle année scolaire, riche en découvertes, en progrès et en joies partagées.

Le Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de Savoie

Giuseppe INNOCENTI